

SAISIR LE MEDIATEUR DE L'APPRENTISSAGE



Par la présente, je soussigné(e),, agissant en qualité de :

- Représentant(e) de l'entreprise, fonction :
- Apprenti(e)
- Représentant(e) légal de l'apprenti mineur
- Représentant(e) du CFA, dans le cadre d'une exclusion définitive de l'apprenti

Saisis le médiateur de l'apprentissage pour le motif suivant :

- Différend concernant l'exécution ou la rupture du contrat d'apprentissage survenu entre l'apprenti et l'entreprise ci-après désignés (art. L.6222-39 c. du travail).
- En vue d'une rupture unilatérale de mon contrat d'apprentissage (art. L.6222-18 et D6222-21-1 c. du travail : démission de l'apprenti, saisine obligatoire et délais à respecter).
- Dans le cadre d'une exclusion définitive du CFA (art. L.6222-18-1 c. du travail).

Coordonnées des interlocuteurs

L'EMPLOYEUR	ENTREPRISE		N° SIRET	
	NOM DU CONTACT		FONCTION	
	MAIL		TELEPHONE	
L'APPRENTI(E)	NOM / PRENOM		DATE DE	... / ... /
	ADRESSE - CP -			
	MAIL		TELEPHONE	
SI MINEUR(E) : REPRESENTANT LEGAL *	NOM / PRENOM		FONCTION	
	ADRESSE - CP -			
	MAIL		TELEPHONE	
<i>* Dans le cas d'une rupture unilatérale à l'initiative de l'apprenti, si l'apprenti mineur ne parvient pas à obtenir de réponse de son représentant légal, il peut solliciter le médiateur qui intervient, dans un délai maximum de quinze jours calendaires consécutifs à la demande de l'apprenti, afin d'obtenir l'accord ou non du représentant légal sur l'acte de rupture du contrat.</i>				
CFA ET FORMATION	NOM DU CFA		VILLE	
	NOM DU CONTACT		FORMATION	
	MAIL		TELEPHONE	
LE CONTRAT	DATE DE DEBUT	... / ... /	DATE DE FIN	... / ... /

Fait à : le / /

SIGNATURE(S) : Si l'apprenti(e) signataire est mineur(e), le représentant légal doit signer également*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé destiné à l'usage exclusif de la CCI de région Bretagne. Toutes les informations recueillies au cours du processus de médiation sont strictement confidentielles. Les informations personnelles recueillies ne seront ni transmises ni vendues à des tiers. Seules les données anonymisées relatives au dossier de médiation pourront faire l'objet d'un traitement statistique, dont les résultats pourront être utilisés à des fins de communication.



Document à transmettre au médiateur de l'apprentissage de la CCI Bretagne

Carole VALLERIE – Médiatrice de l'apprentissage

☎ 02 99 25 41 71 – 📞 06 26 92 15 54 – ✉ carole.vallerie@bretagne.cci.fr